LES MOTS DE L'INFO

Immigré, exilé, réfugié: les mots pour parler des migrants

Publié le : 22/06/2026 - 14:52

Transcription :

Les mots de l'info.

[Musique]

Bonjour Frédérique Genot.

Bonjour.

Est-ce que les mots changent au fil du temps pour parler de migration ?

Eh oui, Juliette. Quand nous étions à l'école, on apprenait la différence entre un travailleur immigré et on s'en souvenait parce que le I de « immigré » faisait penser à intérieur ou [et] le travailleur émigré, celui qui

allait à l'étranger, à l'extérieur, d'où le É de « émigré». À l'époque, on ne disait pas que les plus grandes migrations sont à l'intérieur même des continents. On n'utilise presque plus ces mots. Ils sont perçus comme étant connotés de façon négative. Et cela ne date pas de la crise des années 70 parce que le travailleur français qui craint que les immigrés brisent les grèves et lui volent son gagne-pain, on le trouve déjà dans « Germinal » d'Émile Zola à propos des Belges. « Germinal », paru en 1885.

Reste, Frédérique, que dans les années 70, l'immigration plus la montée du Front national et du racisme ont rendu le mot « immigré » délicat à utiliser.

Tout à fait, Juliette. En écoutant une émission sur le football, émission qui rappelait le contexte de la Coupe du monde de 1998, il y avait des allusions à l'équipe de France. On lui reprochait d'être un groupe d'immigrés, comme s'ils n'étaient pas assez français d'origine.

Après la victoire, on a dit une équipe « black, blanc, beur ». On a cherché d'autres mots, comme des joueurs d'origines diverses ou issus de la diversité. Le mot « immigré » est devenu plus rare.

Et est-ce que le mot « émigré » pouvait également avoir une connotation négative ?

Je n'ai pas trouvé d'études précises à ce sujet. Ce qui est certain, c'est qu'on ne dit plus « un émigré », on dit « un expatrié » ou « un travailleur détaché » dans certains cas particuliers, comme les accords au sein de l'Union européenne.

Et qu'est-ce qu'on dit alors pour les personnes qui vont d'un pays d'Afrique à un autre, ou bien d'un pays du Sud vers le Nord ?

En fait, une personne qui sort de son pays, elle migre, que ce soit pour des raisons économiques, familiales ou en raison de persécutions. Le mot « migrant » ne sous-

entend rien, ni la raison, ni la durée de la migration, ni le statut juridique. Il désigne seulement une personne qui se déplace. Pour les Nations unies, un migrant, c'est une personne qui a été loin de son pays pendant plus d'une année.

Et quand on parle d'exilé ?

Alors le terme « exilé », c'est celui que plusieurs associations privilégient. Elles estiment que le mot « migrant » peut être connoté négativement, mais d'un point de vue sémantique, l'exil, c'est moins administratif, c'est plus littéraire, quelqu'un qui est obligé de vivre loin de sa patrie. On peut entendre dans le mot « exil » une sorte de regret ou de nostalgie, si vous me permettez de citer Victor Hugo, exilé célèbre : « Je voudrais fuir, mais je demeure. Hélas ! » L'exilé a rarement choisi sa condition ; c'est la raison pour laquelle le terme n'est pas adapté pour les migrations économiques.

Et en ce qui concerne les réfugiés, là, c'est clairement défini ?

Oui, cela figure dans la convention de Genève. Le réfugié, c'est une personne qui est persécutée en raison de sa race, de sa religion, sa nationalité ou son appartenance à un groupe social. Le réfugié est en danger et bénéficie d'une protection internationale. Avant de l'obtenir, il a un statut provisoire qui est celui de demandeur d'asile.

Merci, Frédérique.